

* * *

Il y a des vies qui peuvent se résumer et s'analyser facilement ; ce sont celles d'hommes qui ont appartenu à une seule et constante préoccupation, celles par exemple du juriconsulte, du médecin, de l'artiste, de l'apôtre, etc...

D'autres sont complexes ; exubérantes et d'action intense, elles se prodigueront sur des théâtres multiples, prendront différents caractères suivant les diverses carrières qu'elles exploiteront, brilleront partout, et cueilleront de riches moissons pour elles-mêmes, pour leur famille et pour leur pays.

Parmi ces dernières, telle fut la vie de celui que nous pleurons aujourd'hui.

Monsieur Chauveau fut un homme politique distingué, un juge d'une science très remarquable, un professeur de droit dont les cours furent exceptionnellement appréciés, un homme d'affaires dont les gens de haute finance font les plus grands éloges, et enfin, un patriote dont le nom sera toujours pieusement conservé dans nos annales nationales.

J'ai dit : dont le nom sera conservé !

Monsieur Chauveau avait reçu de son père un très grand héritage, héritage non de richesses matérielles, mais un héritage de gloire nationale. Et ce dernier est toujours lourd et difficile à porter.

Comment ici, dans cet humble panégyrique ne pas associer les noms du père et du fils !

Le nom des Chauveau appartient réellement à nos gloires nationales ; tous deux sont associés aux plus beaux mouvements de la race Canadienne-Française ; tous deux ont beaucoup contribué à immortaliser ce que notre race a de plus cher et de plus précieux dans ses annales.

Et si je parle ici quelque peu du père, l'honorable P.-J.-O. Chauveau, qui fut poète, orateur, journaliste, juriconsulte et homme d'état, me permettez-vous, Messieurs, de rappeler un événement dont ce dernier fut le héros, mais dont le fils, alors âgé de huit ans seulement, garda le souvenir toute sa vie, qui influa sur toute sa carrière, et qui en fut toujours la constante inspiration !...

Reportez-vous un instant à ce que nos historiens nous racontent du grand événement de l'érection du monument des braves, sur le chemin de Ste-Foy, le 15 juillet 1855, près d'un siècle après la cession de notre pays.

Devant une foule immense appelée à la pose de la première pierre au monument, P.-J.-O. Chauveau y prononça l'un des plus beaux discours qu'il fût donné à la langue française de prononcer, discours dont les échos se prolongeront aussi longtemps que se parlera le verbe français sur les bords du St-Laurent. Dites-moi, n'avez-vous pas encore à la mémoire cette péroraison émouvante, luc, reluc et apprise par cœur dans nos collèges, cet adieu sublime qu'il adressait aux guerriers de la bataille de Ste-Foy, et qui, dans la tragédie mondiale qui se déroule aujourd'hui, emprunte un caractère de vive actualité :

“Guerriers, disait-il, guerriers que nous vénérons, vous avez payé votre dette à la patrie, c'est à nous de payer la nôtre. Votre journée est remplie, votre tâche laborieuse et sanglante est terminée, la nôtre à peine